



Strasbourg, 19 mai 2020

Chers Membres,

Pour faire face à la situation inédite que nous traversons, nous avons créé une cagnotte sur la plateforme **#Soutienstonclub**, lancée par l'ensemble des acteurs du sport français, avec la Fondation du Sport Français.

Elle ouvre aux donateurs des clubs sportifs créant une cagnotte sur [www.soutienstonclub.fr](http://www.soutienstonclub.fr),

les droits aux déductions fiscales, pour les particuliers et les entreprises selon les dispositions prévues par les articles 200 (IRPP), 238 bis (mécénat des entreprises) et 978 (IFI) du Code Général des Impôts, dans un cadre totalement sécurisé.

Aussi, nous sollicitons votre aide pour abonder la cagnotte et diffuser l'information dans vos réseaux. Nous n'avons qu'un objectif, vous accueillir dans les meilleures conditions, dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

Lien pour la Voile : <https://www.soutienstonclub.fr/events/fisuwwin>

Lien pour la Plongée : <https://www.soutienstonclub.fr/events/1ujlws4o>

Solidaires avec l'ensemble des clubs sportifs bénéficiaires du dispositif, nous nous engageons à contribuer, par un prélèvement de 10% sur des dons réalisés, à la constitution d'un fonds de solidarité qui sera redistribué en septembre aux clubs les moins chanceux, sur la base de critères objectifs.

Nous remercions par avance pour votre précieux soutien, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer non seulement l'accueil des membres de la plongée et de la voile dans les meilleures conditions, mais aussi la pérennité du club à l'issue de cette période pour le moins troublée.

Cordiales salutations sportives.

Jean-Pierre Gros  
Président

